



ÉCO-ACTIVITÉS UN ENJEU DE DÉVELOPPEMENT

Dans un contexte de nouvelle donne environnementale et d'accélération des mutations économiques, le développement des éco-activités est un enjeu majeur pour les entreprises et les territoires. Les PME ont aussi un rôle à jouer : leur capacité à s'adapter et innover dans ce domaine peut constituer un moteur de croissance leur permettant de se différencier et de gagner en compétitivité. Témoignages avec les portraits d'entreprises de l'Ouest primées par les trophées Crisalide.

Les fondamentaux de l'économie sont aujourd'hui bouleversés (secteurs traditionnels en perte de vitesse, mondialisation des échanges, modification des grands équilibres géopolitiques, émergence de nouvelles puissances économiques, crise financière) et certains facteurs accélèrent encore ces changements : raréfaction des ressources naturelles, explosion du coût des matières premières, changements climatiques, dégradation des équilibres naturels... Ces phénomènes nous interrogent : jusqu'où remettra-t-on en cause nos modèles pour s'adapter à cette économie de la rareté ? Quels sont les impacts structurels de ces mutations pour nos territoires et nos entreprises ? Le Grenelle de l'environnement a jeté les bases d'un nouveau plan d'action à prendre en compte pour créer les activités pertinentes de demain. Et si finalement les contraintes imposées par cette nouvelle donne environnementale constituaient une opportunité

Nextenergies Les atouts de la biomasse

La société malouine vient de réaliser les deux plus grosses installations de production d'énergie biomasse dans l'agroalimentaire en France.



David Sineau

Née en 2006, Nextenergies est arrivée à point nommé... En pleine crise énergétique, David Sineau et Jorge Boucas, ses deux dirigeants fondateurs, proposent à de gros consommateurs d'énergie thermique, industriels ou collectivités, d'avoir recours à une énergie renouvelable et rentable : la biomasse, et plus particulièrement des déchets de bois (palettes, copeaux et rémanents forestiers). « L'intérêt de cette biomasse, c'est que c'est la seule énergie renouvelable moins chère que les énergies fossiles auxquelles elle se substitue (fuel, gaz ou électricité), contrairement au photovoltaïque ou à l'éolien qui coûtent plus cher que le nucléaire. Alors, quand, pour une fois, l'énergie et l'économie se rencontrent, là on a un réel impact », explique David Sineau. Un énorme avantage concurrentiel qui explique pourquoi Nextenergies vient de réaliser les deux plus grosses chaufferies biomasse industrielles de France, de 15 et 20 MW, dans deux laiteries (Isigny dans le Calvados et Ingré dans le Nord-Pas de Calais) : « Ces deux installations permettent d'économiser 45 000 tonnes d'émission de CO²/an. Ce qui correspond, par exemple, aux émissions de CO² des véhicules d'une ville de 25 000 habitants sur une année ! ». Et les arguments en faveur de cette biomasse sont nombreux, selon David Sineau : « C'est une énergie fiable et stable qui permet aux industriels de prévoir un budget énergie. En plus, la ressource est là et elle n'est pas utilisée ! Maintenant, même si ces investissements sont rentables, il faut des industriels audacieux et expérimentés, des filières de combustibles qui s'organisent et des banques qui suivent ».

Développement Chanvre : Le pari du béton de chanvre projeté

La jeune société de Baud (56) allie un mode de projection mécanique spécifique du béton avec un chanvre innovant.

Laurent Goudet, le Directeur de Développement Chanvre, a l'âme d'un inventeur. Artisan dans le bâtiment au cœur des années 80, il est confronté au problème d'isolation des bâtis anciens. Jusqu'à l'arrivée du chanvre dans les années 90... « Le problème, c'est qu'on ne savait pas comment s'en servir... », reconnaît Laurent Goudet. Dès 1998, se constitue l'association « Construire en chanvre », dont le but est de réunir toute la filière (chaufourniers, chanvrières, architectes, applicateurs). « Parallèlement, je faisais une recherche de mise en œuvre autour de la mécanisation du procédé de projection du béton de chanvre ». En 2001, Laurent Goudet cherche une machine à voix sèche. « Celles qui existaient étaient faites pour des matériaux lourds. Avec le chanvre, ça ne marchait pas parce que les granulats étaient trop légers mais je l'ai quand même achetée... pour la transformer ! ». Pari osé mais réussi sur une première maison en 2002. Loin de se contenter d'une machine bidouillée, Laurent Goudet réfléchit à un process consacré au béton de chanvre : « Finalement j'ai déposé un brevet élargi, dédié au mortier léger en 2007 ». Dans la foulée, il crée logiquement sa société :



Laurent Goudet

Développement Chanvre naît le 1^{er} janvier 2008. Aujourd'hui, le défi est d'arriver à commercialiser cette machine mais pas uniquement... Le cœur de celle-ci est transposable dans d'autres filières du bâtiment (gamme élargie de machines, préfabrication). Mais pour cela, Laurent Goudet lance un appel aux business angels : « Il me manque 100 000 à 150 000€ », avoue-t-il. Son ambition : devenir le spécialiste du matériel de béton de chanvre projeté en France et en Europe, et créer 5 emplois à l'horizon 2010.

Sens-Innov

CATÉGORIE DES ÉCO-TECHNOLOGIES

Un laboratoire d'analyse de l'eau à portée de main

Sens-Innov, née en novembre 2008 sur le campus scientifique de Beaulieu (Rennes), commercialise un détecteur de métaux dans l'eau, portable et non-polluant, pour un diagnostic rapide, simple et peu coûteux.



Stéphane Burban

L'histoire de Sens-Innov, c'est d'abord la rencontre de deux hommes fin 2007 : Olivier Lavastre, Directeur de recherche CNRS à l'Université de Rennes 1 et Stéphane Burban, à l'époque Directeur de production. Le premier souhaite rester dans la recherche fondamentale mais cherche un porteur de projet, ce sera Stéphane. Et voilà Sens-Innov sur les rails de la « green technologie », avec des méthodes d'analyses innovantes.

Tandis que pour détecter la concentration des métaux dans l'eau, les procédés classiques utilisent du mercure ou des toxiques, Sens-Innov propose aux traiteurs d'eau, industriels et collectivités de réaliser les analyses sur site, sans réactifs polluants, avec un capteur portable et des languettes recyclables. Les atouts de Senso+ : simplicité d'utilisation, rapidité du diagnostic et économies. « Notre matériel ne nécessitant pas l'intervention d'un ingénieur, nos analyses coûtent 30 à 40 % moins cher qu'en laboratoire », précise Stéphane Burban. Dans un second temps, Sens-Innov proposera à ses clients une station de surveillance automatisée en continu sur un flux qui s'appuiera sur la même technologie. Après l'eau, la jeune société louche même du côté de la qualité de l'air dont la législation va encore changer dans les 6 mois. « Notre savoir est parfaitement adapté à ces contraintes environnementales de plus en plus drastiques, puisqu'il permet même de mesurer des quantités infinitésimales. Aujourd'hui, il y a beaucoup d'entreprises qui savent traiter un signal mais pas le créer lors d'un contact avec l'élément. Nous, on maîtrise cet aspect-là. C'est l'intérêt du couple ingénieur-chimiste ! » Leur ambition : vendre à l'international d'ici à 2 ans et conquérir dans les 3 ans 20 % du marché des capteurs portables pour détecter les métaux dans l'eau. ■ LP

de développement économique d'un nouveau genre? À condition bien sûr d'anticiper et d'intégrer ces évolutions. Ce que confirment les témoignages de chefs d'entreprises bretons qui suivent dans ces

“il faut faire vite car le match est mondial et les enjeux stratégiques sont majeurs pour les entreprises”

pages. Les éco-technologies sont un moyen de diminuer les charges de l'entreprise. À l'image de la société malouine Nextenergies qui propose à des industriels une solution alternative aux énergies fossiles: la chaudière bois biomasse, une énergie renouvelable deux fois moins chère que le fuel ou le gaz... Alors globalement, les éco-activités seraient-elles une forme d'or vert, à condition de chercher dès maintenant les pépites?

Une chose est sûre, il faut faire vite car le match est mondial et les enjeux stratégiques majeurs pour les entreprises: il s'agit de réduire l'exposition à des risques grandissants (éco-fiscalité, non conformité réglementaire...) tout en profitant de nouvelles opportunités (nouveaux critères d'achats, éco-conditionnalité des politiques publiques), voire d'une occasion unique pour les éco-entreprises de se lancer à l'international grâce aux savoir-faire acquis et répondre ainsi aux besoins de pays moins avancés dans ce domaine.

Les expérimentations vont faire émerger de nouveaux modèles économiques dans lesquels le rôle des territoires et des PME sera important. Leurs « zones de jeu » sont triples: développer un avantage concurrentiel en optimisant le processus de production, tout en réduisant l'utilisation de matières premières et d'énergie; optimiser les produits ou services pour leurs clients en leur fournissant des produits moins énergivores et enfin, proposer des solutions pour réduire l'impact de l'activité humaine sur l'environnement. Sans oublier la nécessité d'une veille continue sur les réglementations.

Car, les entreprises qui n'intégreront pas cette problématique à terme se feront évincer de leur marché. Un marché où, aujourd'hui la demande commence à être supérieure à l'offre, avec un potentiel de création d'emplois non négligeable.

Les entreprises ont à réinventer leurs propres métiers pour s'adapter. Cela signifie à la fois miser sur l'innovation,

maintenir la qualité du service tout en réduisant son impact environnemental. Les entreprises qui sauront anticiper ces éco-solutions, tout en développant de la valeur pour leurs clients, auront un avantage concurrentiel certain. À condition d'avoir un écosystème favorable pour enclencher la mutation. D'où l'intérêt d'un cluster...

UN PROJET DE CLUSTER

Réunissant laboratoires et entreprises, un cluster est là pour permettre à l'entreprise de mieux fonctionner avec l'ensemble des parties prenantes de son écosystème et développer des pôles de compétences. Projet porté notamment par la CCI Rennes Bretagne, ses objectifs sont clairs: stimuler l'éco-innovation et l'intégration des technologies propres sur le territoire, développer les compétences et l'emploi liés aux éco-activités, renforcer l'attractivité du territoire pour les investisseurs et enfin, favoriser l'engagement exemplaire de la commande publique. Sans oublier d'aider les filières classiques à se réorienter vers l'économie verte.

Les partis pris sont clairs: trajectoires technologiques diversifiées, transversalité des filières, polarisation sur les ressources naturelles, économiques et technologiques du territoire, correspondant à un savoir-

faire et à des enjeux, parmi lesquels eau, biomasse, méthane, algues, énergies marines, éco-construction, TIC et technologies innovantes, véhicule décarboné, santé et environnement.

On trouvera dans ce cluster les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les entreprises éco-actives, la commande publique (collectivités territoriales, associations de consommateurs), les financiers (banques, investisseurs) et les réseaux de soutien (CCI, Bretagne Innovation etc.). Le projet entre maintenant dans une phase d'action très concrète: fin avril, est prévu un déplacement à San Diego (Californie) avec les partenaires afin d'y observer un cluster américain. Une seconde mission est prévue en octobre avec les entreprises.

“sur les trois derniers mois, le nombre de créations d'entreprises en Bretagne dans le secteur des éco-activités connaît une très forte progression.”

D'ores et déjà, sur les trois derniers mois, le nombre de créations d'entreprises en Bretagne dans le secteur des éco-activités connaît une très forte progression. Une évolution qui montre bien l'enjeu colossal des éco-activités. Preuve que la réalité économique est en train de rejoindre les préoccupations environnementales.

NON PAS 5, MAIS 6 LAURÉATS RÉCOMPENSÉS AU CONCOURS CRISALIDE !

Le concours Crisalide encourage l'émergence de projets innovants dans le domaine des éco-activités. Le 29 janvier dernier, ce ne sont pas 5 mais 6 prix qui ont finalement été remis à des porteurs de projets, lors des 2^{èmes} Rencontres des éco-activités du Grand Ouest qui se tenaient au Parc des expositions de Rennes.



(De gauche à droite) Patrice Valantin (Dervenn), Laurent Goudet (Développement Chanvre), Bruno Jacob (Algieplus), Stéphane Burban (Sens-Innov), Philippe Le Hannier (Sodicome) et David Sineau (Nextenergies).

Catégorie des entreprises en développement (+ de 3 ans) : Sodicome et Dervenn.

Catégorie des entreprises en création (- de 3 ans) : Développement Chanvre et Nextenergies.

Catégorie des éco-technologies : Sens-Innov.

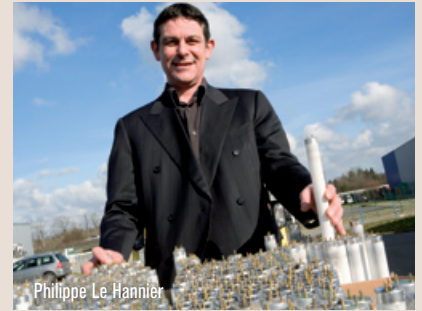
Coup de cœur du jury : Algieplus.

Sodicome

Vers un écopôle régional valorisant à 100% les déchets de santé

Installée à Saint-Gilles (35), Sodicome, 25 salariés, fait figure de précurseur dans les éco-activités. A sa création en 1994, son Directeur, Philippe Le Hannier, vend des produits consommables pour les professionnels de santé (seringues, compresses etc). Très vite, ses clients soulèvent la question du devenir de ces produits après usage. « Nous avons donc proposé de récupérer ces déchets avec un contrat annuel, en leur assurant même une traçabilité, un mot qui n'existait pas encore à l'époque ! Tout comme la réglementation, que nous avons devancée. Le décret relatif à l'élimination des

déchets d'activités de soins n'est sorti qu'en 1997... Heureusement, les syndicats et le Conseil de l'Ordre des professionnels de santé ont été pour nous d'excellents relais d'information », témoigne Philippe Le Hannier. Aujourd'hui, Sodicome est leader sur le Grand Ouest dans son domaine : la collecte et le traitement des déchets d'activités de soins à risques infectieux, piles (par le biais de SCRELEG) et lampes néon (par le biais de RECYLUM) en milieu diffus et dans les établissements hospitaliers. A l'heure actuelle, le principal projet de Sodicome vise à créer à l'horizon 2010 un écopôle régional dédié au



pré-tri et au pré-traitement de ces déchets collectés. « Car qui dit collecte, dit regroupement. Or, pour l'instant, ces déchets sont expédiés vers des centres de traitement situés souvent à plus de 400 km... Le but de cet écopôle est donc de réussir à valoriser à 100% dans le bassin rennais ces trois types de déchets. Nous serions les premiers à le faire sur le Grand Ouest ».

Dervenn

reconquiert des zones de vie

Implantée depuis 2002 à Mouzé au nord de Rennes, la société Dervenn, 23 salariés, est spécialisée dans le génie écologique et la biodiversité.



Patrice Valantin

« Dervenn a commencé avec trois bûcherons ! ». Par cette phrase à peine imagée, son Directeur, Patrice Valantin entend montrer à quel point « des bascules se sont faites dans les esprits ». L'entreprise de travaux s'est dotée en 2004 d'un bureau d'études pour répondre aux demandes spécifiques des maîtres d'ouvrage. Résultat, Dervenn est aujourd'hui une des rares entreprises réalisant à la fois les études et les travaux pour aménager les habitats naturels. « Concrètement, il s'agit d'identifier des territoires où il faut reconquérir des zones de vie, puis assurer leur gestion sur 15 à 25 ans », explique-t-il, persuadé que « ce marché est avant tout une aventure humaine ».

Le premier cheval de bataille de Dervenn a été le secteur public. Seulement voilà, seul 8% du territoire français l'est. Autant dire un impact minime en faveur de la biodiversité. Voilà pourquoi Dervenn s'adresse aussi désormais aux propriétaires fonciers qui veulent enrichir leur patrimoine naturel, ainsi qu'aux entreprises désirent atténuer leur « empreinte écologique » et aux aménageurs de territoire (urbanistes, génie civil) qui ont la volonté d'intégrer le vivant dans leurs projets d'infrastructures.

Algieplus

mise sur la valorisation des biomasses végétales marines

COUP DE CŒUR DU JURY

Née en avril 2007, basée à Pleudaniel (22), Algieplus a deux spécialités : la collecte des échouages maritimes auprès des collectivités locales et leur valorisation en substrats de culture.

Algieplus est le fruit d'une longue réflexion. Bruno Jacob, l'un des deux fondateurs, était responsable industriel d'un groupe dans la chimie de base : « Dès le début des années 2000, j'ai travaillé avec le CEVA, basé à Pleubian (22). On s'est aperçu que les importantes ressources marines locales échouées sur les plages (algues, herbiers) étaient très peu exploitées. Le problème, c'est que les collectivités locales ne savent pas quoi en faire, du fait du problème de salinisation. Or, elles sont obligées de les ramasser et l'élimination est coûteuse (80 à 100€ la tonne) ». Après des recherches entreprises en collaboration avec le Centre de valorisation des algues et le centre technique agricole Syntec de Pleumeur-Gautier (22), Algieplus leur propose une solution écologique, qui ne coûte pas plus cher : « D'abord, une prestation de services liée au ramassage des algues marines mais en ramassant mieux (avec moins de sable qui alourdit la facture). Ensuite, une valorisation des échouages maritimes qui peuvent servir de substrats actifs et biodégradables pour les cultures hors-sol (tomates, concombres), se substituant ainsi à la laine de roche et à la fibre de coco, deux produits importés utilisés par les producteurs, mais qui ne sont pas biodégradables. »

Et le PDG d'Algieplus précise : « Finalement, notre rôle, c'est de remettre au goût du jour des



Bruno Jacob

techniques ancestrales mais avec des technologies d'aujourd'hui ». Par exemple, en travaillant sur des molécules d'intérêt (molécules naturelles contenant des principes actifs originaux) qui stimulent les défenses naturelles des plantes à la place de produits phytosanitaires chimiques ; ces molécules contenant des principes actifs originaux intéressent les maraîchers et les coopératives agricoles ou horticoles. L'ambition d'Algieplus va plus loin, puisque la start-up espère « créer des plates-formes de valorisation à proximité des secteurs d'échouage et pousser même la valorisation jusqu'aux toitures végétalisées ».